

La Confédération des associations d'étudiantes et étudiants de l'Université Laval (CADEUL) souhaite clarifier publiquement les faits concernant le déroulement et les résultats de son référendum portant sur son affiliation à l'Union étudiante du Québec (UEQ). Le conseil d'administration de la CADEUL a pris connaissance des résultats du référendum lors d'une séance extraordinaire tenue le 1er décembre et a décidé de ne pas procéder à leur entérinement puisque plusieurs irrégularités majeures ont été rapportées durant la période de vote.

Le scrutin s'est déroulé du 23 novembre au 30 novembre 2015. Du 23 novembre à 8h au 27 novembre à 16h, le vote se déroulait dans les différents pavillons de l'Université Laval sur des tablettes électroniques installées dans des bureaux de vote aménagés par la direction de scrutin. Ensuite, les membres de la CADEUL pouvaient voter à distance du 27 novembre 17h au 30 novembre à 23h59. Toutes ces activités étaient compilées électroniquement sur un système fourni par la Direction des services aux étudiants de l'Université Laval, acteur neutre dans le débat actuel.

Le conseil d'administration de la CADEUL a été informé d'une faille technique faisant en sorte qu'un peu 1 405 membres de l'association n'ont jamais reçu le courriel les informant de la procédure à suivre afin de faire valoir leur voix. De plus, même si certains de ces membres utilisaient le lien publicisé par la CADEUL, ils n'ont pas pu voter en ligne avant le lundi 30 novembre à 11h. Plusieurs autres irrégularités de moindre envergure ont été soulevées lors des discussions menant au refus de l'entérinement de ces résultats.

« À plusieurs reprises, avant et pendant le référendum, la CADEUL a demandé des garanties à l'Université Laval concernant la fiabilité de son système de vote électronique, a expliqué Thierry Bouchard-Vincent, président de la CADEUL. À chaque fois nous avons eu des confirmations que les résultats seraient fiables et que nous ne devons pas nous inquiéter. Force est de constater que ce n'est pas le cas, que le système développé par l'Université Laval n'est pas au point. »

Le comité exécutif de la CADEUL recommande donc à ses membres associatifs de ne pas se prévaloir des services de vote électronique offerts par l'Université Laval.

Finalement, des décisions seront prises ultérieurement par les instances compétentes concernant l'avenir de la représentation externe de la CADEUL. Plus d'informations suivront à ce sujet.

## **SOURCE CADEUL**

Renseignements :

David Juneau, attaché politique, CADEUL, cellulaire : 418-955-6070, [politique@cadeul.ulaval.ca](mailto:politique@cadeul.ulaval.ca)

## **LIENS CONNEXES**

<http://www.cadeul.com>